

7.10 Annexe 10 : CC Pays Bellegardien

7.10.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Pays Bellegardien	Giron/Plagne/Champfronnier/ St Germain de Joux	8 mars
		Châtillon-en-Michaille	11 mars
		C2 Bellegarde	10 mars

3 échantillons ont été prélevés lors de cette campagne.

7.10.2 Spécificité de la CC Pays Bellegardien concernant la collecte en Multimatériaux

La collecte sélective hors verre est uniquement réalisée en multimatériaux.

Les résultats des caractérisations seront présentés en fibreux/non-fibreux pour apporter un complément d'informations.

L'équivalent en multimatériaux est la somme des deux.

7.10.3 Résultats de la campagne de Printemps 2021

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	3,5%	8,4%	18,01	8,29 Vallée Verte	22,52 Genevois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	3,1%				
	Emballages métaux ferreux	1,1%				
	Emballages aluminium	0,7%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	1,1%	13,3%	28,47	16,12 Pays de Gex	35,86 Genevois
	Imprimés publicitaires	1,2%				
	Papiers bureautiques	2,5%				
	Emballages cartons plats	6,2%				
	Emballages cartons ondulés	1,2%				
	Composites ELA (Tétrapack)	1,1%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	6,9%	6,9%	14,70	5,29 Vallée Verte	33,15 Genevois
Compost	Déchets alimentaires	9,8%	16,1%	34,54	19,13 Usses et Rhône	70,70 Arve et Salève
	Déchets de jardins	2,8%				
	Éléments fins	3,6%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,8%	6,5%	14,00	5,70 Pays de Gex	25,04 Usses et Rhône
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	5,7%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	9,6%	48,7%	104,29	83,55 Pays de Gex	127,24 Rumilly Terre de Savoie
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	0,7%				
	Autres papiers	1,2%				
	Autres cartons	1,0%				
	Autres emballages composites	2,6%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,4%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,6%				
	Sac poubelle + films des professionnels	4,3%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	6,8%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,8%				

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Calage en polystyrène grands formats	0,1%				
	Autres plastiques	5,3%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	4,2%				
	Autres déchets en verre	1,2%				
	Autres métaux ferreux	0,3%				
	Autres métaux	0,5%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
	Incombustibles non classés	2,1%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	214,00		

Tableau 45 : Composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le gisement potentiel « composteur » représente encore 34,54 kg par an et par habitant.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (6,8%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0,1%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 15 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	8,29	Pays de Gex	16,12	Vallée Verte	5,29
Pays de Gex	8,84	Vallée Verte	21,41	Haut-Bugey Agglomération	9,10
Arve et Salève	9,50	Arve et Salève	22,12	Pays de Gex	10,18
Usses et Rhône	12,55	Usses et Rhône	23,16	Pays Bellegardien	14,70
Rumilly Terre de Savoie	14,49	Pays Bellegardien	28,47	Rumilly Terre de Savoie	18,34
Haut-Bugey Agglomération	15,26	Rumilly Terre de Savoie	28,85	Arve et Salève	20,80
Pays Rochois	17,41	Pays Rochois	30,21	Usses et Rhône	23,48
Pays Bellegardien	18,01	Haut-Bugey Agglomération	32,74	Pays Rochois	27,27
Annemasse Agglomération	20,78	Annemasse Agglomération	33,69	Annemasse Agglomération	31,82
Genevois	22,52	Genevois	35,86	Genevois	33,15

Tableau 46 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Bellegardien se classe :

- 8^e sur le non-fibreux, avec un gisement de plus du double de celui de la CC Vallée Verte, classée 1^{er}
- 5^{ème} sur le fibreux
- 4^{ème} sur le verre

7.10.4 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

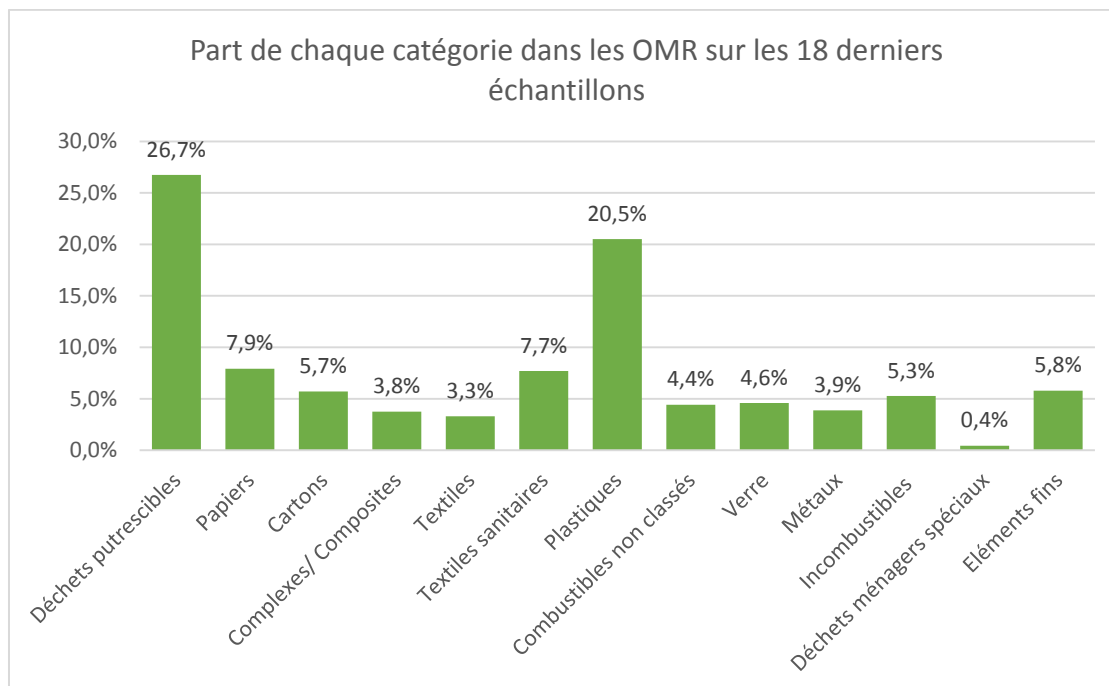
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3)

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC pays Bellegardien, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

7.10.4.1 Composition des OMR de la CC Pays Bellegardien par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.



Graphique 44: Composition des OMR de la CC Pays Bellegardien

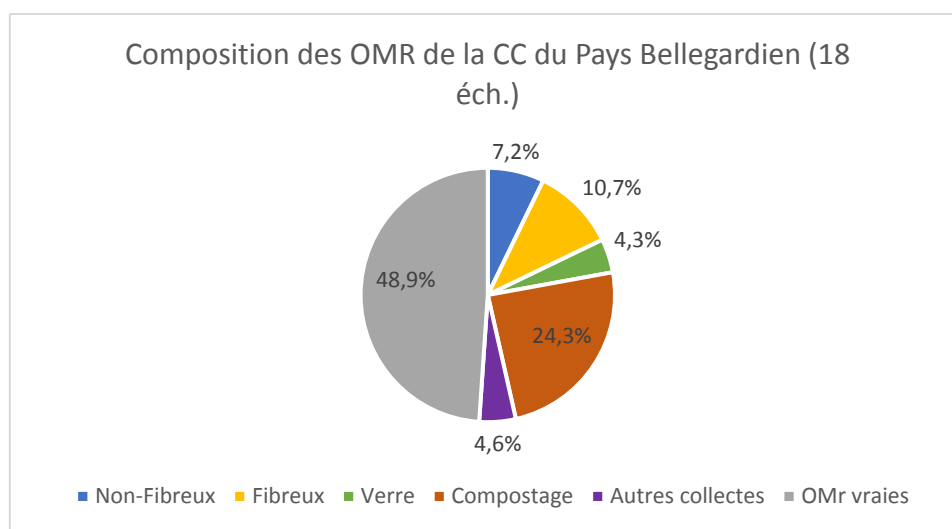
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Bellegardien lors des dernières campagnes montrent que les OMR sont principalement constituées de :

- Déchets putrescibles pour 27%,
- Plastiques pour 21% ;
- Textiles sanitaires et papiers pour 8% chacun.

7.10.4.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

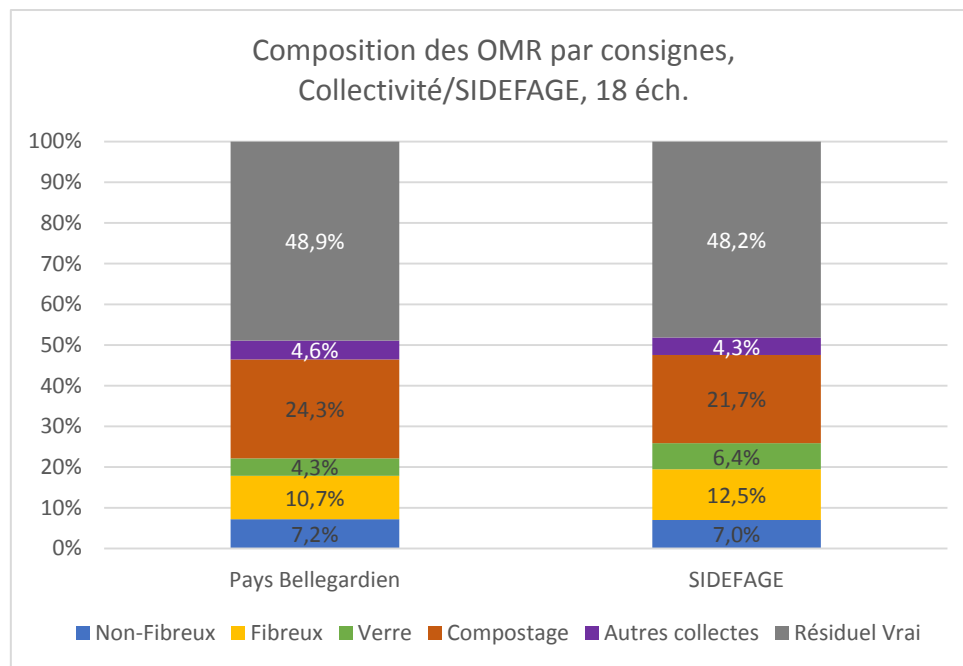
Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles représente exactement la moitié des OMr.



Graphique 45: Composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Bellegardien **26,8 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri (collectes sélectives du SIDEFAGE ou Autres Collectes) et 24,3% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit au total 109 kg par habitant et par an.**



Graphique 46: Comparaison de la composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Les écarts avec la moyenne du SIDEFAGE sont assez variés pour cette Collectivité :

- +2,6 points pour le gisement compostable,
- -1,8 points pour le fibreux et -2,1 pour le verre.

Au global, la teneur en OMR « vraie » est sensiblement identique à celle du SIDEFAGE.

7.10.5 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Bellegardien

La composition sur les 18 derniers échantillons donne la composition suivante :

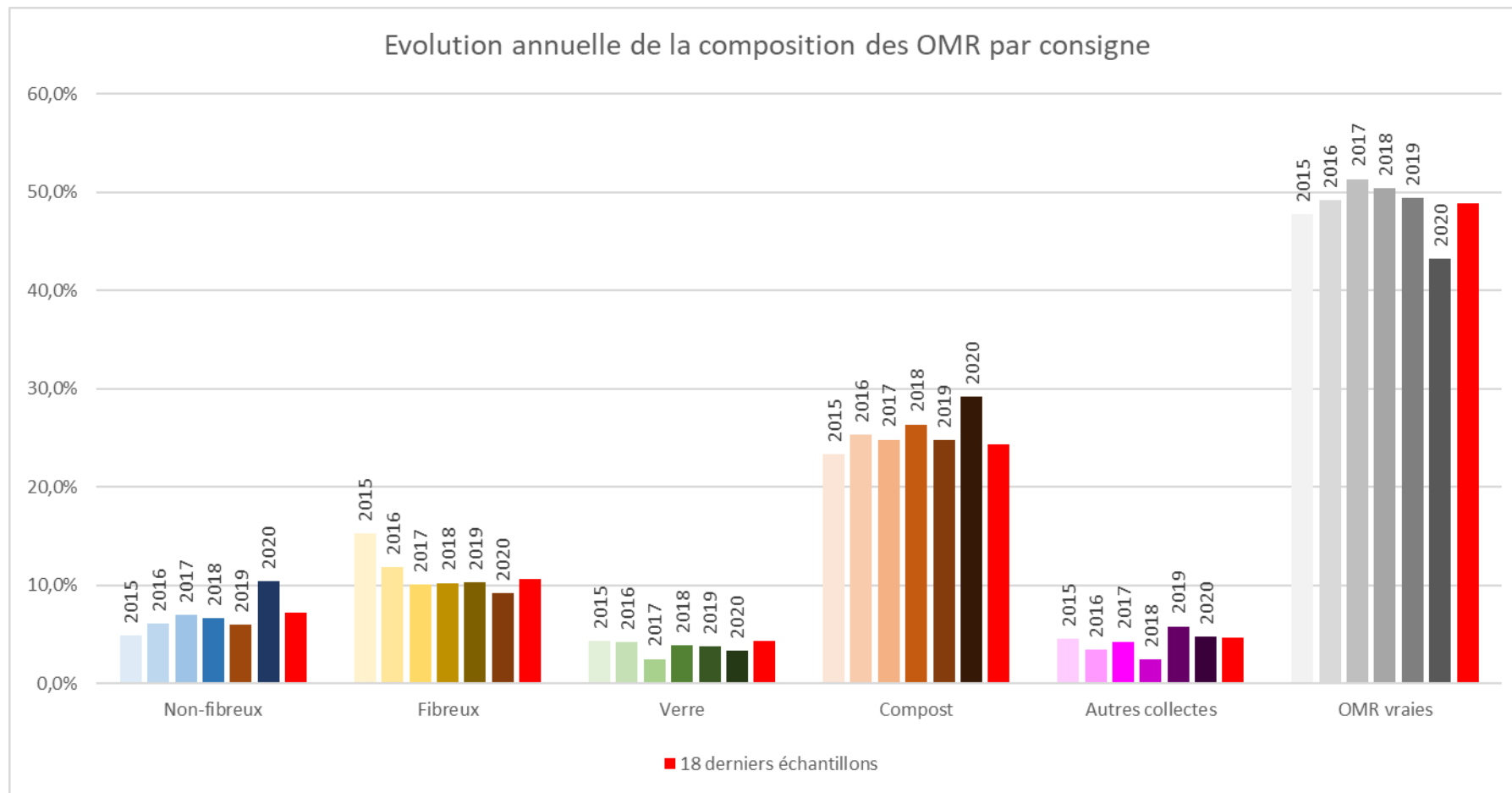
	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	24,9%	22,0%	28,0%	27,07%	28,8%	26,7%	26,6%
Papiers	8,6%	7,5%	9,7%	8,5%	8,82%	5,2%	7,9%	8,7%
Cartons	6,4%	7,5%	5,6%	4,8%	5,43%	5,4%	5,7%	6,2%
Composites/complexes	2,3%	4,2%	3,3%	3,9%	3,54%	2,8%	3,8%	4,1%
Textiles	3,0%	2,5%	3,1%	1,7%	3,32%	4,6%	3,3%	3,0%
Textiles sanitaires	13,9%	9,6%	8,4%	10,5%	7,13%	5,1%	7,7%	7,9%
Plastiques	14,6%	19,9%	24,2%	18,5%	20,11%	18,2%	20,5%	19,6%
Combustibles non classés	4,6%	2,2%	2,5%	4,0%	3,69%	8,2%	4,4%	4,2%
Verre	5,2%	6,2%	4,0%	4,1%	3,72%	3,3%	4,6%	6,8%
Métaux	3,4%	4,1%	4,6%	4,2%	3,66%	5,6%	3,9%	3,6%
Incombustibles non classés	1,9%	1,8%	1,6%	6,2%	4,73%	8,8%	5,3%	3,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,7%	1,0%	0,2%	1,00%	0,0%	0,4%	0,3%
Eléments fins	8,1%	9,1%	10,0%	5,5%	7,78%	3,9%	5,8%	5,1%

Tableau 47 : Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Bellegardien par catégories

On observe que la part de déchets putrescibles tend à augmenter depuis 2017. La part de papiers est en grande diminution cette année (environ -2 points par rapport aux années précédentes) ; à noter également la forte teneur en combustible non classés (8% en 2020, contre 2 et 4% pour les années précédentes et le SIDEFAGE – de même pour les incombustibles non classés (9%)

L'écart avec le MODECOM 2017 concerne principalement les textiles sanitaires (inférieur de 9 points)

L'écart avec le SIDEFAGE sur les derniers 18 échantillons est très mesuré.



Graphique 47: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays bellegardien par consigne de tri

La part de fibreux poursuit une tendance à la baisse, de même que le verre. Le non-fibreux, qui lui accusait une baisse depuis 2017 après plusieurs années de hausse, présente un maxima important en 2020. Le gisement compostable présente lui aussi un maxima et se dégage des oscillations peu marquées des années précédentes. Le gisement dédié aux autres collectes reste dans des valeurs normales ;

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » - en légère baisse de 2017 à 2019 – accuse cette année une très forte chute pour s'établir à 43% .

7.10.6 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

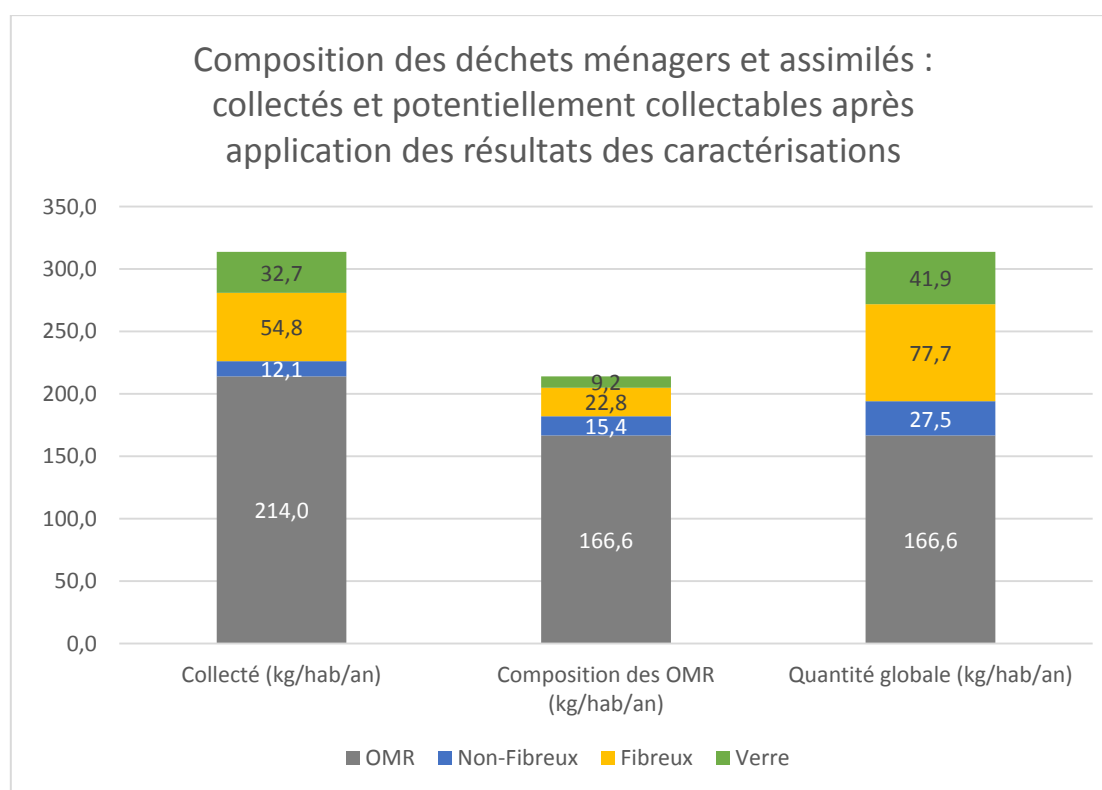
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.10.6.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

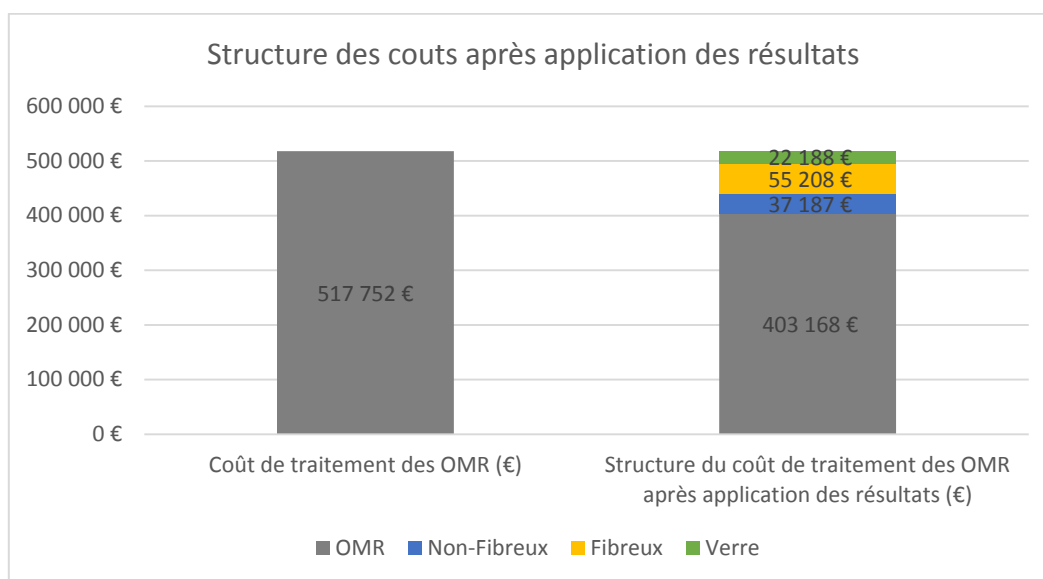
47,4 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Comme décrit à l'article 2.3.6, le flux « Multimatériaux » collecté a été décomposé en « Fibreux » et « non-fibreux » selon les résultats des caractérisations effectuées sur ce flux pour cette Collectivité.

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 56% pour le flux non-fibreux sont jetés dans ordures ménagères
- 29% pour le flux fibreux sont jetés dans ordures ménagères,
- 22% de tous les déchets orientables en conteneur à verre n'est pas trié ni collecté actuellement.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 403 168€.

7.10.6.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	15,8%	33,8
	Déchets de jardin	2,8%	5,9
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	7,4%	15,8
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,5%	3,2
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,1%	4,6
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,4%	0,9
Total		30,0%	64,2

Graphique 48: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Bellegardien

En synthèse, sur le territoire du Pays Bellegardien, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 30% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit plus de 64 kg / an / habitant.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 155 k€.